

K



COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

Coronavirus en Provence-Alpes-Côte d'Azur : point de situation.

Marseille, le 12 mars 2020.

Depuis le vendredi 28 février 2020, 151 personnes ont été testées positives au coronavirus Covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- ✓ 4 personnes dans les Alpes-de-Haute-Provence.
- ✓ 15 personnes dans les Hautes-Alpes ;
- ✓ 39 personnes dans les Alpes-Maritimes ;
- ✓ 67 personnes dans les Bouches-du-Rhône ;
- ✓ 22 personnes dans le Var ;
- ✓ 4 personnes dans le Vaucluse.

Parmi ces cas :

- 7 personnes en réanimation.

Ces 151 personnes sont hospitalisées à l'AP-HM, à l'hôpital Saint-Joseph, à l'hôpital Européen, au centre hospitalier d'Aix-en-Provence, au centre hospitalier de Digne-les-Bains, au centre hospitalier de Briançon, au centre hospitalier de Gap, au CHU de Nice, au centre hospitalier d'Antibes, au centre hospitalier de Cannes, au centre hospitalier intercommunal de Toulon-La Seyne et au centre hospitalier d'Avignon.

3 personnes sont désormais guéries et ont pu regagner leur domicile :

- ✓ 1 personne dans le Vaucluse ;
- ✓ 2 personnes dans les Alpes-Maritimes.

Des investigations complémentaires sont menées par l'ARS Paca

L'Agence régionale de santé et la Cellule régionale de Santé publique France recherchent actuellement les personnes qui auraient été en contact rapproché et prolongé avec toutes ces personnes.

○ **Rappel des recommandations à suivre pour la population**

En stade 1, comme en stade 2 comme pour l'avenir, le message reste le même : pour limiter la propagation de l'épidémie, la mesure la plus efficace est la plus simple. Elle repose sur la responsabilité individuelle : respecter les gestes barrières. La conduite à tenir est et reste valable au cours de chaque stade : se protéger soi-même pour une efficacité collective.

Des gestes simples et efficaces permettent de réduire la transmission des infections (se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades).

Pour les établissements de santé, il convient de limiter les visites auprès des patients à une seule personne, interdire les visites des personnes mineures et bien évidemment interdire les visites de toute personne malade y compris dans les services de maternité.

Les personnes qui reviennent de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, d'Iran, des régions de Lombardie, Vénétie, Emilie-Romagne ou Piémont en Italie ou d'une zone où circule le virus et qui présentent des signes (fièvre, toux, difficultés respiratoires) doivent contacter le Samu Centre 15 pour une évaluation de leur situation.

